



Votre fournisseur de matériaux consommables en laboratoire ciment, béton, granulats et route et pour la Conception et la production de sables spéciaux à la demande

Contrôlé par le Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris (L.E.M.V.P.)  
15 Rue Jean Baptiste Berlier  
75013 PARIS

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE Microbilles de verre EN 13036-1**

### **1 - Identification de la substance et de la société**

- **Nom du produit** : Microbilles de verre
- **Code fournisseur** : Microbilles de verre EN 13036-1
- **Emploi de la substance** : mesure de la profondeur moyenne de la macro texture de surface d'un revêtement routier par l'arasement d'un volume connu de microbilles de verre sur cette surface et la mesure de la surface totale ainsi recouverte.
- **Fournisseur** : S.N.L. - Z.A. - 11370 LEUCATE (France) -  
Tél. : 33 (0) 4 68 40 14 05 - Fax : 33 (0) 4 68 40 92 72 - E.mail : [s.n.l@wanadoo.fr](mailto:s.n.l@wanadoo.fr) – [contact@s-n-l.fr](mailto:contact@s-n-l.fr)
- **Téléphone urgence** : ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59

### **2 - Identification des dangers :**

Cette substance inerte n'est pas considérée comme un produit dangereux selon les règles de classification reprises dans la Directive 1999/45/EC.

### **3 – Composition/Informations sur les composants**

- **Caractérisation physico-chimique** : substance composée de microbilles de verre sodo-calcique exempt de silice libre de dimensions comprises entre 180 et 250 micromètres.
- **N° C.A.S.** : 65997-17-3
- **N° EINECS** : 266-046-0

### **4 – Premiers secours**

Contact avec la peau : peut provoquer son assèchement. Laver abondamment les parties atteintes avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : produit inerte, enlever les microbilles de verre comme n'importe quel corps étranger, laver avec de l'eau.

Voies respiratoires : les microbilles de verre peuvent irriter légèrement les voies respiratoires supérieures. Dans ce cas respirer profondément à l'air libre.

## 5 – Mesure de lutte contre l'incendie

Cette substance est ininflammable et non déflagrante.

## 6 – Mesure à prendre en cas de rejet accidentel

Cette substance, constituée de microbilles sphériques, peut rendre un sol **très glissant** en cas d'épandage accidentel. La zone où les microbilles ont été répandues doit être délimitée et sécurisée. Pour éliminer cette substance répandue accidentellement un équipement de nettoyage habituel est recommandé (balai, aspirateur).

## 7 – Manipulation et stockage

### Manipulation :

Aucune recommandation spéciale n'est applicable. Pour assurer la qualité et la stabilité du produit, le transport et la manipulation doivent se faire à température ambiante. Il n'y a pas de risque de décharge électrostatique.

**Stockage:** Aucune recommandation spéciale n'est applicable. Pour assurer la qualité et la stabilité du produit, le stockage doit se faire à température ambiante. Conserver la substance en conteneur fermé, à l'abri de l'humidité, dans un local ventilé si possible et éviter des écarts de température trop importants qui pourraient provoquer l'agglomération des microbilles.

## 8 – Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Valeurs limites exposition

TLV-TWA : 10 mg/m<sup>3</sup> ; pour des matières particulières ne contenant pas d'amiante et moins de 1 % de silice cristallines, fraction inhalable (ACGIH).

TLV-TWA : 3 mg/m<sup>3</sup> ; fraction alvéolaire (ACGIH).

(TLV-TWA: valeur limite d'exposition, moyenne pondérée dans le temps)

### Contrôle exposition

Exposition professionnelle : Ces microbilles ne contiennent aucun grain inférieur à 90 micromètres. Il y a très peu de risque d'avoir des envols dans l'air ambiant.

## 9 – Propriétés physiques et chimiques

### Information générale

apparence : grain translucide solide à température ambiante

Odeur : inodore

### Autres informations

Point de ramollissement : environ 650 °C

Point de fusion : supérieur à 1350 °C

Masse volumique réelle : 2,5 kg/dm<sup>3</sup>

Masse volumique apparent : 1,5 kg/dm<sup>3</sup>

Solubilité : insoluble dans l'eau

### 10 – Stabilité et réactivité :

Les microbilles de verre sont chimiquement stables à des températures normales d'utilisation. Vers 650 °C, le verre se ramollit mais sans décomposition.

### 11 – Informations toxicologiques :

#### Risques immédiats

- *Inhalation* : pas de grains inférieurs à 90 micromètres. Mais des poussières éventuelles peuvent irriter légèrement les voies respiratoires supérieures en cas d'inhalation de haute concentration en poussières.
- *Ingestion* : aucun effet néfaste constaté
- *Contact avec la peau* : non irritant
- *Contact avec les yeux* : des fortes concentration en poussières peuvent causer une irritation mécanique.

#### Risques chroniques

- *L'agence Internationale pour la recherche sur le cancer (IARC) ainsi que la conférence américaine des hygiénistes Industriels Gouvernementaux (ACGIH) n'ont pas classé cette substance comme cancérigène pour l'homme.*

### 12. – Informations écologiques

Substance inerte, insoluble dans l'eau et sans effet sur l'environnement.

### 13. – Considération relative à l'élimination

L'élimination des microbilles s'effectue par les moyens de nettoyage habituels et leur évacuation peut se faire avec les déchets inertes.

### 14. – Informations relatives au transport

Numéro de Douane : 70182000.000.OW  
Transport aérien (OACI/IATA) : non réglementé  
Transport rail et route (RTMDR/F, ADR/RID) : non réglementé  
Transport maritime (IMDG) : non réglementé  
Transport fluvial (ADNR, ADN) : non réglementé

### 15. – Informations réglementaires

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.  
Aucune réglementation communautaire n'est applicable à cette substance. Toutefois cette fiche de sécurité ne doit pas dispenser l'utilisateur d'appliquer les réglementations nationales ou locales en vigueur.

## 16. – Autres informations

Les informations données dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances relatives à cette substance à la date concernée. L'information donnée est une aide pour une manipulation, une utilisation, un stockage et un transport en toute sécurité et ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information est valable seulement pour la substance spécifiquement désignée et n'est plus valable pour cette substance utilisée en combinaison avec d'autres produits.

**Jacques THOORIS**  
Président

